



TERRANUEVA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SYMBOLE BOURSIER : TEQ

LE 15 MARS 2023

**TERRANUEVA ANNONCE DES CHANGEMENTS AU SEIN DE SON ÉQUIPE DE DIRECTION
ET DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RETARD DE PRODUCTION DES ÉTATS
FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS**

MONTRÉAL, QUÉBEC – Corporation Terranueva (CSE: TEQ) (« Terranueva » ou la « Société ») annonce le départ de monsieur Jean-Luc Landry, président exécutif du conseil d'administration et chef de la direction, démissionnant de son poste d'administrateur.

Suite au défaut de produire les états financiers annuels audités de la Société dans les délais requis auprès des autorités réglementaires, défaut qui a provoqué une interdiction des opérations sur les titres de la Société sur la bourse CSE, ces changements sont devenus nécessaires pour assurer la poursuite des activités commerciales de Terranueva. La Société mettra tout en vigueur pour corriger et régulariser sa situation auprès de la CSE au cours des 90 prochains jours.

En conséquence de ces changements, Terranueva annonce la nomination de Monsieur Peter Polatos à titre de président du conseil d'administration et chef de la direction par intérim, un poste que monsieur Polatos a déjà occupé auparavant. Messieurs Sylvain Tremblay et Sylvain Aird conserveront leurs postes comme membre du conseil.

Le processus entamé et annoncé le 10 janvier 2023 se poursuit afin d'assurer la continuité des activités et des opérations de l'entreprise ainsi que pour compléter la revue stratégique et la mise à jour corporative. La nouvelle direction communiquera les prochaines étapes en temps opportun.

Enfin, la Société est également au regret d'annoncer les démissions de Gérard Landry, agissant à titre de chef des opérations et administrateur, ainsi que de Marc-André Aubé et Marianne Fortier-Landry, à titre d'administrateurs de la Société. La direction de Terranueva remercie tous les administrateurs démissionnaires pour leur contribution au cours des dernières années.

À PROPOS DE TERRANUEVA

Corporation Terranueva Pharma, sa filiale détenue en propriété exclusive, détient les licences nécessaires de Santé Canada pour exécuter sa mission.

Pour en savoir plus sur Terranueva, consulter www.terraneuva.ca.

La CSE et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la CSE) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Peter Polatos, Président par intérim

Téléphone : (450) 591-1011